



Certification Forestière  
PEFC N°10-21-13

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU Mardi 31 Mars 2026

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Les Combes s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances après convocation légale,

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : Hervé DARD, Corinne ZORZIT, Jean-Charles VIPREY, Martine SIMON-VERMOT, Michel CLERC, Evelyne FAGRET, Benoit TAILLARD, Deborah PICHOT, Pascal FAIVRE, Amandine RIEDO REUILLE, Yann CLEVENOT, Mathilde CHABOD, Florian RACINE, Marion VONIN, Stéphane BERTRAND,  
Secrétaire de séance : Marion VONIN

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, il déclare la séance ouverte et donne lecture de l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 20 Mars 2026
- Délibération Syded pour le maintien de l'organisation des services publics de réseaux
- Attribution des commissions
- Indemnités de fonctions des élus
- Représentants de la commune à l'extérieur
- Nomination d'un référent incendie
- Droit à la formation des élus
- Délibération vente du livre « Le temps qui passe »
- Décision modificative N°1
- Point sur les travaux en cours
- Vote sur les taxes locales
- Questions diverses.

### SYDED

Le sujet est ajourné par manque d'informations

### ATTRIBUTION DES COMMISSION

Le conseil décide de répartir les commissions de la façon suivante :

- Appel D'offre : **Michel CLERC**, Stéphane BERTRAND, Jean-Charles VIPREY, Deborah PICHOT, Martine SIMON-VERMOT, Yann CLEVENOT
- Bâtiments – Cimetières : **Martine SIMON-VERMOT**, Marion VONIN, Michel CLERC, Deborah PICHOT
- Urbanisme Voirie/ Lotissements : **Jean-Charles VIPREY**, Michel CLERC, Stéphane BERTRAND, Yann CLEVENOT, Amandine RIEDO REUILLE, Evelyne FAGRET, Benoit TAILLARD
- Finance/ Subventions : **Corinne ZORZIT**, Jean-Charles VIPREY, Martine SIMON-VERMOT, Pascal FAIVRE, Marion VONIN, Florian RACINE
- Forêt/Bois : **Benoit TAILLARD**, Pascal FAIVRE, Mathilde CHABOD, Yann CLEVENOT
- Agriculture - Développement durable - Environnement : **Pascal FAIVRE**, Jean-Charles VIPREY, Mathilde CHABOD, Benoit TAILLARD
- Scolaire – Périscolaire- Jeunesse : **Evelyne FAGRET**, Amandine RIEDO REUILLE, Florian RACINE, Martine SIMON-VERMOT, Mathilde CHABOD

- Communication – Culture – fêtes et cérémonies : **Déborah PICHOT**, Stéphane BERTRAND, Evelyne FAGRET, Amandine RIEDO REUILLE, Corinne ZORZIT, Florian RACINE

### **INDEMNITES DE FONCTIONS DES ELUS**

Les indemnités de fonction versées aux élus sont calculées en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les taux comme suit :

- Indemnité du Maire : 35 %
- Indemnités du 1er Adjoint : 15 %
- Indemnités des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> adjoints : 11.77 %

Les indemnités sont votées à l'unanimité.

### **REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A L'EXTERIEUR**

Le conseil municipal procède à la désignation des représentants de la commune au sein des organismes extérieurs.

- ASA : Hervé DARD, Martine SIMON-VERMOT
- CNAS : Mathilde CHABOD, Alice PASQUA, secrétaire de mairie pour la représentation du personnel
- Communes forestières : Hervé DARD, Jean-Charles VIPREY
- Parc Naturel Régional : Marion VONIN, Mathilde CHABOD
- Sécurité Routière : Amandine RIEDO REUILLE, Evelyne FAGRET
- Commission de contrôle des listes électorales : Marion VONIN, Bernard SIMON-VERMOT, Christian SUAREZ

La parole est donnée à M. Christian SUAREZ qui se présente et présente le rôle du correspondant défense nationale.

- Défense nationale : Stéphane BERTRAND, Christian SUAREZ
- Commission communale des impôts directs : 12 titulaires + 12 suppléants sont désignés afin de fournir la liste nécessaire aux choix qui seront formulés par la DGFIP.

### **NOMINATION D'UN REFERENT INCENDIE**

Le Maire rappelle l'obligation pour la commune d'avoir un correspondant incendie et secours.

Le correspondant incendie et secours sera l'interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Il a pour missions l'information et la sensibilisation du conseil municipal et des habitants de la commune sur l'ensemble des questions relatives à la prévention et à l'évaluation des risques de sécurité civile, à la préparation des mesures de sauvegarde, à l'organisation des moyens de secours, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement et aux secours et soins d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi qu'à leur évacuation.

Le correspondant incendie et sécurité est chargé de mettre en place, évaluer et réviser le plan communal de sauvegarde.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'élire M. Stéphane BERTRAND.

### **DROIT A LA FORMATION DES ELUS**

M. Le Maire explique l'importance des formations pour les élus au cours du mandat, elles constituent un droit individuel essentiel. Le conseil décide à l'unanimité que la collectivité prendra en charge les frais d'enseignement et les frais de repas du midi prévu par l'organisme de formation

## **LIVRE « LE TEMPS QUI PASSE »**

Un ouvrage intitulé « Le temps qui passe » a été réalisé et édité lors du précédent mandat et afin d'en assurer la diffusion il est nécessaire de fixer un prix de vente au public. Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le prix de vente à 20€ TTC l'ouvrage.

## **DECISION MODIFICATIVE N°1**

Le conseil examine la décision modificative n°1 du budget 2026.

Celle-ci a pour objet d'ajuster les crédits prévus au compte 203 en investissement pour régler une partie de la facture des études du Pont de Remonot.

Les modifications suivantes sont validées à l'unanimité :

Compte 203 chap 20 : + 50 000€

Compte 2151 chap 21 : -50 000€

## **POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS**

M. Le Maire informe le conseil que nous avons reçus un courrier de la sous-préfecture pour faire le point sur les travaux, notamment ceux du pont et de savoir si la DETR doit être maintenue.

Nous informons la sous-préfecture qu'au vu des éléments du dossier les travaux ne pourront pas démarrer en 2026 et de ce fait feront l'objet d'une nouvelle demande en fin d'année pour 2027-2028.

## **VOTE SUR LES TAXES LOCALES**

Le conseil municipal décide d'appliquer, avec deux voix contres et quatre abstentions, les taux de fiscalité suivants pour

L'année 2026 :

Taxe foncière propriétés bâties : 38.59 % soit une augmentation de 0.42%

Taxe foncière propriétés non bâties : 18.60 % soit une augmentation de 0.20%

Taxe d'habitation résidence secondaire : 13.45 % soit une augmentation de 0.14%

## **QUESTIONS DIVERSES**

M. Le Maire donne lecture du courrier de M. Julien ROLOT qui nous informe de son départ du logement communal situé 3 bis l'orée du bois le 06 Juillet 2026

Les parents d'élèves souhaitent louer la salle des fêtes le 30 Avril pour l'organisation d'un apéro concert afin de financer le voyage scolaire. La salle leur sera mise à disposition à titre gratuit.

## **URBANISME**

### **Permis de construire**

FOUILLEUL Mathieu, 6 L'orée du bois

Construction maison d'habitation

**La séance est levée à 22H30.**

<b>PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 Mai 2026 à 20 H</b>
--

Le conseil municipal invite toutes les dames de la commune à se réunir autour d'un repas :  
vendredi 29 Mai à 20 h, à la Salle des fêtes.

Attention ! aucune invitation personnelle ne sera envoyée.

Pour la bonne organisation de la soirée, merci de déposer le coupon réponse au secrétariat de mairie  
avant le 10 mai 2026, ou par mail [mairie@lescombes.fr](mailto:mairie@lescombes.fr) , ou téléphone 03 81 67 13 72.



Madame .....

- Assistera
  - N'assistera pas
- Au repas de la fête des mères



25500 – Les Combes



Section N° : 012

**COMMEMORATION DE LA VICTOIRE 1945**

**Le vendredi 8 mai 2026 à 10h30**

**Monument aux Morts de REMONOT**

**Office religieux en l'église de Grand'Combe Châteleu à 10h00**

**Office religieux du Pays Saugeais à Saint-Gorgon-Main à 10h30**

**Cérémonie au monument aux Morts de Remonot :**

Participation de la musique de Gilley

Lecture des messages

Dépôt de gerbe par monsieur le Maire, monsieur Roger Guigon et un (e) élève

Appel des Morts par les élèves

Sonnerie « Aux Morts »

Minute de silence

Marseillaise par la musique

Marseillaise chantée par les enfants et les habitants

Remerciements aux portes-drapeaux

Mot de clôture de Monsieur le Maire

**Merci de votre présence à cette cérémonie en mémoire de nos Morts pour La France**

**Samedi**  
**25 AVRIL**  
de 9 h à 11 h



# Journée de nettoyage de printemps

## Rendez-vous

- ✓ **Grand'Combe Châteleu**  
devant la salle de convivialité, place du Pré Rondot
- ✓ **Le Bélieu** devant la Mairie
- ✓ **Les Combes** devant la Mairie
- ✓ **Les Fins** devant la salle polyvalente
- ✓ **Les Gras** sur la place de la Libération
- ✓ **Montlebon** sur la place des Minimes
- ✓ **Morteau** devant la Mairie
- ✓ **Villers-le-Lac**, le **11 avril**  
au club de loisirs, place Droz-Bartholet

*Si possible  
venir avec  
des gants  
et un seau*